

Pour la seconde année consécutive, la saison estivale a été rythmée par les mesures sanitaires et notamment l'instauration du Safe Pass au beau milieu de l'été.

Nous espérons vivement que nos domaines pourront reprendre une vie ordinaire avec ses événements récurrents, tels que notre AG ou les différents ramassages de déchets verts pour ne citer que les plus courants.

Mais nous souhaitons également vous revoir régulièrement sur site tout au long de l'année lors de séjours qui permettent l'entretien régulier de nos maisons.

Nous vous invitons à prendre connaissance d'une série d'informations utiles pour bien entamer ce nouvel exercice. Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette nouvelle newsletter.

1. Assemblée générale des propriétaires

Notre assemblée générale devrait se tenir le jeudi 4 novembre 2021 dans la salle de l'Ardillon à Vias. Le conditionnel reste de mise juste pour nous prémunir d'éventuelles restrictions sanitaires.

Sachez que l'accès à cet événement annuel sera soumis aux règles du Pass-sanitaire.

Tous les documents nécessaires vous parviendront dans le courant du mois d'octobre.

2. Saison estivale dans les domaines

La qualité de la saison estivale a été entravée par des éléments divers et variés :

- Nous continuons à déplorer le triste état des sanitaires aux deux piscines ;
- Dans le même registre, les piscines n'ont subi aucune réparation notable durant l'intersaison ;
- Les animations ont été critiquées tout au long de la saison, tant par leur manque de variété que de moyens ;
- Les soirées au bar des Tamaris ont pâti de l'action menée par un propriétaire contre TGA. Celui-ci ne supporte pas que la vie dans un domaine de vacances soit animée par de la musique jusqu'à une heure respectable, comme partout dans notre station balnéaire. Après avoir gagné un procès contre TGA, il aurait attaqué les Sablons pour les mêmes raisons !

Par contre, l'efficacité du gardiennage à l'entrée des piscines (responsabilité de TGA) et aux entrées des domaines (responsabilité de l'ASL) a permis d'éviter les nombreux dérapages enregistrés dans les campings et résidences avoisinants.

Une évaluation avec les responsables de TGA doit avoir lieu dans les prochaines semaines. Nous vous tiendrons informés des conclusions tirées lors de cet entretien.

3. Entretien des domaines

Durant la saison estivale, vous avez été nombreux à souligner l'état de propreté des domaines et notamment l'entretien impeccable des espaces verts.

Comme signalé en juin dernier, le conseil syndical a mandaté M. Lieben de superviser ce point très sensible et tout autant visible. Nous nous félicitons de cette collaboration et le remercions pour son implication.

Au-delà du suivi régulier des équipes de jardiniers, il nous a soumis un plan d'embellissement de nos domaines. Nous vous proposerons cela en novembre.

Nous avons d'ores et déjà planifié un ramassage de déchets verts lors de la première semaine de novembre. Vous recevrez de plus amples informations à ce sujet en temps utiles.

4. Révision des statuts

Comme annoncé précédemment, nous travaillons activement à une révision de nos statuts. Avec le temps, certains articles sont devenus totalement obsolètes alors que d'autres méritent une sérieuse mise à jour.

Ce projet sera soumis aux votes des propriétaires lors de notre prochaine AG. La révision du ROI devrait être à l'ordre du jour de l'AG de 2022.

Nous sommes impatients de vous revoir en novembre prochain.

Vous avez des remarques ou des questions

info@asltps.eu

Votre Conseil Syndical

Président : Jean Marie GODEFROID

Vice-Président : Freddy DERBAIX

Secrétaire : Carlos URBANO

Trésorier : Philippe HASTIR

Relations : Bénédicte ISTACE

Technique : Laurent MORELLE

Administrateur : Marc VIERSET

<https://asltps.eu/> Notre équipe